

UN GRAND STADE DE RUGBY à RIS-ORANGIS

Préambule

Mes travaux entre les stades et la ville font l'objet de recherches récurrentes. Cela a d'ailleurs été le sujet d'une conférence donnée à Nantes dans le stade Marcel Saupin le vendredi 7 Février 2014.

J'ai été l'urbaniste du Centre d'Entraînement de football à Clairefontaine.

J'ai réalisé des études préalables à l'implantation du Grand Stade de France pour le compte du Ministère des Sports. Le sujet en était les conditions d'intégration urbaine de ce stade à partir des onze sites potentiels.

Le Rugby et l'opportunité d'un stade spécifique.

Le rugby est un sport en développement au niveau international.

Le rugby est un sport spectaculaire qui répond bien aux demandes télévisuelles.

Un match de rugby remplit systématiquement le Stade de France. Il y en a trois pour le tournoi des 6 Nations, trois en rencontres internationales, plus la finale de la Coupe de France. Cela fait entre sept et dix manifestations annuelles. La raison voudrait qu'il y ait mutualisation avec un stade dédié au football. C'est le cas actuellement.

Pour de multiples raisons la Fédération Française de Rugby envisage de créer un stade spécifique.

Le Grand Paris, d'un point de vue équipement sportif, a les moyens d'avoir deux grands sites sportifs. L'objectif de la candidature des Jeux Olympiques de 2024 justifie cette ambition.

De l'architecture

L'histoire des stades de la région parisienne est significative de l'évolution de leurs rapports à la ville.

- Le stade olympique de Colombes était un équipement « hors sol » implanté là à la place d'un hippodrome aménagé pour les Jeux Olympiques de 1924. La station dite « Le Stade » est à 1km, durant les jeux ce sont des baraques foraines entourant le stade qui assuraient l'accompagnement festif et de restauration de l'événement. Remanié régulièrement jusqu'à pouvoir accueillir 60 000 places, il est depuis tombé en désuétude bien que rattrapé par la ville.

- Le Stade de France s'est implanté au cœur d'un quartier en mutation, passant de friches industrielles en quartier de services et bureaux. La proximité immédiate de la commune de Paris a favorisé cette mutation.

En rapport aux études préalables menées sur ce que peut être un stade aujourd'hui, l'intégration urbaine est la moindre des choses, reste à imaginer ce que peut être l'occupation permanente d'un équipement de ce type. Le stade Louis II de Monaco peut être une référence.

Le projet qui semble avoir la préférence de la Fédération, tel qu'il m'a été présenté à la Section Paloise en Mai 2013, est un modèle d'architecture-objet, un stade pour un stade, sûrement confortable en vestiaires, sûrement agréable en accueil et assise du public, dont la pelouse est forcément une œuvre d'art en matière de souplesse et d'entretien. Pour le reste toutes les questions concernant sa greffe et son insertion restent posées.

En tant qu'urbaniste, je milite pour que les stades soient des équipements mutualisés.

La pelouse est une œuvre d'art dont l'usage se fera avec parcimonie, c'est donc un hectare central protégé.

La question d'un autre usage se pose sous les tribunes, profitant de tous les services existants et même des loges VIP accessibles. Un programmiste astucieux, accompagné par un architecte, doit pouvoir être moteur d'idées qui ne peuvent être que le fruit de l'implantation sur un territoire identifié. L'équipement stade profite des projets périphériques et le quartier en devenir bénéficie du monument rugbystique.

Sur le site proposé à Ris-Orangis.

Vision négative de ce choix.

Le stade vient se disposer sur le site de l'hippodrome d'Evry. L'étonnant hippodrome des Arcades, le plus moderne de son époque, drainage des sols, pari mutuel informatisé ... Il venait remplacer le vieil hippodrome du Tremblay. Il était imaginé, qu'en mitoyenneté avec la ville nouvelle d'Evry, ce joyau concurrencerait vite Maisons-Lafitte ou Chantilly, les champs de courses ouest et nord de la périphérie parisienne. Pendant 24 ans, de 1972 à 1996, les chevaux ont agrémenté le site. Des boxes de départ au disque rouge de l'arrivée, l'émotion et l'ambiance étaient là. Mais il a toujours fait froid en cet endroit. La température de Ris-

Orangis n'est pas plus rude que sur d'autres sites d'île de France, mais l'ambiance des courses n'a jamais pu transpirer hors des tribunes. Aucune activité, connexe ou permanente, n'a pu s'implanter.

Un spectacle rugbystique est-il en mesure de réaliser ce qu'un spectacle hippique n'a pu faire ?

Vision positive de ce choix

C'est un territoire grand-parisien situé dans la direction des régions, principalement rugbystique, de notre pays, concentration efficace de supporters effectuant facilement le déplacement à la capitale.

Les gares de Massy dans un premier temps et celle d'Orly prévue dans le cadre du Grand Paris Express, légitiment ce choix. Ce sont deux gares qui accueillent, ou accueilleront, le TGV.

La proximité de l'aéroport d'Orly est un atout. De même le centre d'entraînement de Marcoussis.

L'implantation ne consommera aucune terre agricole, elles ont été stérilisées depuis près de 35 ans.

25 km du centre de Paris semblent inaccessibles pour certains. Pour mémoire le stade de Twickenham à Londres est à environ 16 km.

C'est un site à aménager, il ne peut que profiter aux communes périphériques.

Dans quel environnement urbain faut-il implanter ce lieu rugbystique pour la valorisation d'un site « orphelin ».

Sans hésitation, il faut concentrer sur ce territoire les éléments qui constituent les caractéristiques du « bien vivre du sud-ouest », sports, gastronomie et espaces publics conviviaux. Autant d'éléments qui doivent contribuer à « réchauffer » l'atmosphère.

Avec le rugby le sport d'accompagnement c'est le golf. Cet équipement peut profiter des terres déjà stérilisées. Le golf peut être, avec son club house, le premier lieu d'une gastronomie de référence. La création d'un quartier doit profiter de ces proximités pour valoriser un urbanisme culturel que j'oppose à l'urbanisme immobilier, c'est à dire un urbanisme d'une ville du partage et de la convivialité. Les espaces publics et leurs qualités sont l'expression de ces deux objectifs.

La mise en œuvre de ces abords est complexe et assurera l'avenir d'un équipement qui, en aucun cas, ne doit avoir le destin de l'hippodrome des Arcades.

Le rugby mérite ça !

Michel CANTAL-DUPART

Février 2014